

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1189 admettant M. J Ghaleb à l'exercice de la profession d'avocat-défenseur Décisions concernant les ministères

n° 1189

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 juillet 1965

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro
1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Ghaleb est admis à exercer la profession d'avocat défenseur dans le Territoire de la Côte Française des Somalis à compter du 15 juillet 1965.